

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18433 - 72ÈME ANNÉE

## Inauguration de l'Épicerie Sociale et Solidaire de Sainte-Suzanne

### 4 Epices pour redonner espoir et dignité aux victimes de la crise



Maurice Gironcel et Paul Vergès ont inauguré hier l'épicerie sociale et solidaire de Sainte-Suzanne.

**L'Épicerie Sociale et Solidaire de Sainte-Suzanne a été inaugurée hier en présence de Paul Vergès, Sénateur de La Réunion et Maurice Gironcel, Maire de Sainte-Suzanne et Conseiller Départemental. C'est une des réponses à la crise qui mine la société réunionnaise, et qui oblige un nombre toujours plus important de familles à se tourner vers des associations ou des collectivités pour se nourrir. Outre l'aide d'urgence, l'épicerie sociale vise à accompagner ces usagers vers la sortie durable des dispositifs d'assistance. Cette structure a bénéficié du concours financier du Sénateur Paul Vergès, au titre de la Réserve Parlementaire, ainsi que de celui de la Région Réunion, du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion.**

**F**ace à l'augmentation de la misère des familles qui s'accompagne souvent d'isolement, de fragilité morale ou de perte de confiance, la ville de Sainte-Suzanne a inauguré hier un nouvel outil destiné aux personnes les plus en difficultés dans la crise que traverse La Réunion. Il s'agit de l'épicerie sociale et solidaire 4 Epices. Elle a vu le jour grâce notamment au soutien de Paul Vergès, au titre de sa réserve parlementaire.

Le point de départ de ce projet est une analyse de la situation sociale de la commune. Depuis 1998, le CCAS de Sainte Suzanne apporte une aide alimentaire aux familles en difficultés sociales et économiques résidant sur le territoire communal. Les demandes établies par les agents sociaux du CCAS sont examinées en commission d'aides facultatives et distribuées une fois par semaine. Il apparaît une augmentation accrue des aides.

Une réflexion engagée en 2013 avec les services sociaux fait apparaître le besoin de développer un outil d'insertion social pour les demandes récurrentes : une Épicerie Sociale et Solidaire.

En 2014, la Municipalité s'est interrogée sur les réponses apportées par la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale en matière d'aide alimentaire et d'insertion en direction des familles en situation précaires. Une étude préalable a permis de recenser le nombre de familles pouvant prétendre à une aide facultative et a porté sur l'accompagnement au travers d'une action autour de l'aide alimentaire favorisant l'autonomie et l'insertion des familles. Les données chiffrées ont confirmé la pertinence de créer une Épicerie Sociale et Solidaire à Sainte Suzanne.

Partant du constat que près de 500 habitants du territoire perçoivent le RSA et un tiers des bénéficiaires de

l'Allocation Parent Isolé, l'ouverture de l'Épicerie Sociale et Solidaire apporte une réponse concrète et complémentaire aux dispositifs d'aides alimentaires existants sur la ville.

### Constat social

L'alimentation est un des plus grands enjeux de l'action sociale. Le manque de nourriture est le stigmate le plus visible de la pauvreté et la plus grande souffrance que puisse connaître l'humain. L'exclusion économique s'accompagne souvent d'isolement, de fragilité morale ou de perte de confiance.

Le CCAS de Sainte Suzanne a recensé ces 3 dernières années : 1515 demandes de colis alimentaires, 1963 Aides financières alimentaires. (Le Conseil Départemental qui a compétence en matière d'accompagnement social, accorde également des demandes de colis et des aides financières d'urgence).

Ces données laissent entrevoir une situation de précarité préoccupante à Sainte Suzanne. De manière parallèle, une étude publiée par le bureau d'analyse COMPASR (Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale Régionale), cible en 2013, une situation difficile pour des milliers de foyers réunionnais qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Au-delà de son intervention, le CCAS rencontre des difficultés d'approvisionnement et connaît même des ruptures de colis alimentaires.

Face à l'augmentation de la misère des familles qui s'accompagne souvent d'isolement, de fragilité morale ou de perte de confiance, la municipalité de Sainte Suzanne crée en décembre 2015, sa structure : 4 Epices, épicerie Sociale et Solidaire. Pilotée et gérée par le CCAS, l'Épicerie Sociale garantira une aide principalement alimentaire, à un public en difficultés financières, fragilisés ou exclus.

### 4 Epices : Épicerie Sociale et Solidaire

L'Épicerie Sociale et Solidaire « 4 Epices » est une structure qui vise à apporter une aide alimentaire aux personnes en difficultés et/ou fragilisées. Dans un espace aménagé en libre-service, l'épicerie mettra à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, approvisionné principalement par la Banque Alimentaire où les bénéficiaires peuvent choisir et acheter à

moindre coût des denrées de première nécessité. Réservée aux personnes en difficultés financières, l'aide alimentaire apportée par l'Épicerie Sociale et Solidaire favorisera l'autonomie de chaque bénéficiaire. Une participation financière de 20% est demandée aux bénéficiaires pour le montant de ses achats. Une contribution financière qui est l'une des valeurs fondamentales des épiceries sociales et qui permet de préserver 'la dignité des personnes et leur liberté de choix'. Au-delà de l'aide alimentaire, L'Épicerie Sociale et Solidaire 4 Epices, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations où il vous sera proposé un accompagnement spécifique à la gestion budgétaire. Des ateliers liés à la vie quotidienne (atelier culinaire, gestion budgétaire, économie d'énergie, santé...) seront proposés et permettront de valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun.

### Les objectifs généraux de l'épicerie Sociale

Lutter contre les exclusions sans assistanat et dans le respect de la dignité des personnes,  
Lutter contre le gaspillage,  
Apporter une aide alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, moyennant une participation financière,  
Sortir durablement les bénéficiaires des dispositifs d'assistance,  
Proposer un espace convivial d'accueil, d'accompagnement, d'écoute et d'échanges pour recréer des liens sociaux,  
Proposer des actions collectives,  
Animer des ateliers de vie quotidienne  
Structurer le travail partenarial en développant les complémentarités.

### Hier à Sainte-Suzanne

## Nouveau succès des dédicaces du livre "Paul Vergès l'immortel" de Gilles Bojan



Ce vendredi 27 mai à Sainte-Suzanne, après celle de la librairie Autrement à Saint-Denis le 14 mai dernier, a eu lieu une nouvelle séance de dédicaces particulièrement réussie du livre réalisé par Gilles Bojan et intitulé "Paul Vergès l'immortel".

Cette séance s'est déroulée dans un lieu symbolique de notre histoire : l'ancienne gare ferroviaire, transformée par la municipalité en espace de mémoire, riche en expositions et animations culturelles.

À cette occasion, pendant près de deux heures, l'auteur de cet ouvrage et celui dont il présente la vie, les idées et les combats ont rencontré des dizaines de personnes avec un ou plusieurs livres, qui leur ont donc été dédiés. Ces rencontres furent très chaleureuses et Gilles Bojan comme Paul Vergès ont été très heureux des échanges qu'ils ont pu avoir avec les lectrices et lecteurs qui ont entendu parler du contenu de cet ouvrage ou l'ont déjà lu.

En tout cas, selon les informations que nous avons reçues de l'éditeur Orphie, ce livre aurait un grand succès et de nouveaux exemplaires devraient être imprimés prochainement. En même temps, de nouvelles séances de dédicaces sont déjà programmées; notamment celle de ce samedi 28 mai à 15 heures à la librairie Gérard de Saint-Denis.

# Édito

## Le danger des marchands d'illusions

**A** mesure que la campagne de l'élection présidentielle va se rapprocher, La Réunion connaîtra le passage plus fréquent de différents candidats à la succession de François Hollande. La période sera propice aux promesses, et l'expérience montre que des paroles aux actes, il existe un fossé qui peut se traduire par les milliers d'emplois supprimés.

Lors de la campagne de 2012, les différents candidats avaient pris des engagements très clairs. François Hollande avait même passé un contrat avec les Réunionnais. Il s'était engagé notamment à relancer le chantier du tram-train, celui des énergies renouvelables. Il affirmait aussi vouloir défendre le droit des Réunionnais à travailler au pays. À un an de la fin de son mandat, le compte est très loin. En effet, au lieu de soutenir la relance du tram-train, l'Etat a continué à donner les moyens à la Région Réunion de lancer un chantier de route en mer, financé grâce au transfert des crédits publics affectés pour la construction d'un chemin de fer à La Réunion. Ce gouvernement a également donné les dérogations nécessaires à la Région pour qu'elle puisse jeter des millions de tonnes de galets dans la mer malgré l'avis contraire du Conseil national pour la protection de la nature.

A Mayotte aussi les candidats ont fait des promesses. C'était sous la présidence de Nicolas Sarkozy qu'a eu lieu le changement de statut en département français. Cette décision a ouvert la voie au fol espoir que les habitants de Mayotte puissent avoir le même niveau de vie qu'en France, un des pays les plus riches du monde,

d'ici 25 ans. Quand François Hollande lance le concept d'égalité réelle, c'est la même perspective. Cela fait pourtant 70 ans que La Réunion est un département français. Si justement François Hollande lance le chantier de l'égalité réelle atteignable en 25 ans, c'est bien parce qu'elle n'a pas été obtenue au bout de 70 ans de politiques d'intégration. Les conditions économiques étaient pourtant nettement plus favorables qu'aujourd'hui. La France avait bénéficié de la croissance économique des Trente Glorieuses, elle était en situation de plein emploi mais en cette période d'abondance, aucun gouvernement n'a jamais donné les moyens pour construire le développement de La Réunion. Actuellement, l'Europe est touchée par sa plus grave crise économique depuis les années 1930. Comment croire que Mayotte puisse obtenir en 25 ans ce qui n'a pas été possible en 70 ans ?

Cela transforme la promesse de l'égalité en mirage et nourrit les frustrations. Ce sentiment se manifeste à Mayotte par une explosion sociale et la recherche de boucs-émissaires. Ce sont les plus pauvres qui sont visés, expulsés de leurs logements qui sont ensuite incendiés, et cela dans l'impunité. Il faut arrêter que les gouvernements qui se succèdent lancent des promesses intenable.

Hier encore, Nicolas Sarkozy a annoncé des mesures pour sauver la canne à sucre. Elles vont à l'encontre de la politique qu'il a menée pendant 10 ans en tant que membre du gouvernement puis président de la République.

La gravité de la situation à Mayotte montre le danger des marchands d'illusions.

**J.B.**

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



## Rencontre entre l'ancien président de la République et la filière canne-sucre

### Nicolas Sarkozy a vendu du rêve aux planteurs

La première étape du séjour du président du parti les Républicains se déroulait ce matin à Saint-André. En présence des deux sénateurs LR de La Réunion, Didier Robert et Michel Fontaine et du maire de la commune, Jean-Paul Virapoullé, Nicolas Sarkozy a fait des promesses en réponse aux inquiétudes des planteurs face à la fin du quota sucrier l'année prochaine. Il estime qu'augmenter les aides et exclure le sucre roux de canne des négociations internationales commerciales ne constituent par une rupture de concurrence. Cela voudrait dire que les accords signés par la France et l'Europe s'appliqueront partout... sauf à La Réunion. Difficile à croire.

L'année prochaine marquera la fin des quotas sucriers accordés aux producteurs européens. Déjà en 2001, l'initiative Tout sauf les armes actait pour 2009 l'entrée en Europe sans quota ni droit de douane du sucre de canne produit dans les pays appartenant au groupe dit « les moins avancés », le PMA. Les bénéficiaires de « Tout sauf les armes » sont en particulier le Mozambique, la Tanzanie, Madagascar, le Soudan et l'Éthiopie pour ne parler que des producteurs de sucre de notre région.

Par la suite, l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce a donné suite à une plainte déposée par d'importants pays exportateurs de sucre, comme le Brésil ou la Thaïlande. Ces derniers ont attaqué le règlement sucrier européen. L'OMC leur a donné raison et a ordonné le démantèlement du régime des quotas et du prix garanti. Cela s'appliquera dès l'année prochaine. La première étape était la PAC précédente votée en 2006. Elle prévoyait une diminution des quotas et une baisse de 37 % du prix d'intervention payé par l'Union européenne pour acheter aux industriels les stocks invendus. La seconde a été le vote en 2013 par le Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne en 2013 de la suppression des quotas à compter de 2017.

### Les promesses du président de la République

C'est potentiellement la plus grave crise sociale, économique, environnementale et politique qui attend La Réunion. En effet, le sucre réunion-

nais sera confronté à la concurrence mondiale sans avoir la possibilité de compter sur l'Union européenne pour acheter les stocks invendus à un prix supérieur au cours mondial. En 2014, François Hollande avait confirmé la suppression des quotas. Il avait également soutenu la demande de la filière : une aide annuelle supplémentaire de 38 millions d'euros pour compenser un coût de production plus important pour le sucre destiné à être vendu en sucre blanc, et l'exclusion des sucres spéciaux des accords économiques signés entre l'Union européenne et les pays tiers. Ces deux promesses sont soumises à l'accord de la Commission européenne, avait alors souligné le président de la République. En mai 2016, toujours pas de nouvelle des 38 millions, et les sucres spéciaux n'ont pas été totalement exclus des discussions, comme l'a rappelé l'accord signé entre l'UE et le Vietnam. Ce dernier pays peut exporter vers l'Europe du sucre roux de canne taxé à 42 centimes le kilo, avec une franchise de taxe sur les 20000 premières tonnes.

### Plus loin que François Hollande

Nicolas Sarkozy a affirmé que la pérennité de la canne à sucre à La Réunion ne se discute pas. Il a contesté le fait que la demande de subvention complémentaire soit soumise à l'Europe car d'après lui, cela ne constitue pas une rupture de concurrence. Pour les sucres spéciaux, qui doivent d'après lui être systématiquement exclus des discussions commerciales, l'outre-mer ne doit pas être sacrifié, car il n'est en concurrence avec personne

en Europe sur ce secteur.

Reste à savoir ce que les concurrents européens de Tereos sur le marché du sucre blanc penseront de ce positionnement sur la subvention annuelle supplémentaire de 38 millions d'euros réservée aux seuls agriculteurs de l'outre-mer. Quant à l'exclusion des sucres spéciaux, pas sûr qu'elle soit soutenue par les autres secteurs industriels européens. Car dans les domaines de l'aviation, du ferroviaire ou de l'énergie, les partenaires commerciaux de l'Union européenne peuvent en effet se tourner vers d'autres fournisseurs comme les États-Unis, la Chine ou la Corée s'ils sont dans l'impossibilité d'écouler leur production sucrière sur le marché européen, jugé le plus solvable du monde. Entre l'industrie européenne et les planteurs réunionnais, que choisiront des chefs d'État et de gouvernement situés à 10000 kilomètres d'ici ?

### Comment y croire ?

C'est dans ce sens que les promesses de Nicolas Sarkozy sont singulières. En effet, intégrée à la France et à l'Union européenne, La Réunion subit l'impact de la mondialisation ultra-libérale découlant des orientations fixées par l'Organisation mondiale du commerce.

Depuis 2001, ces orientations sont appliquées par l'Union européenne et donc la France. Elles ont conduit à des décisions très concrètes comme la fin des quotas dans l'élevage. Cela a provoqué l'an dernier une grave crise, car les agriculteurs français étaient confrontés à la concurrence et ont vu les prix du lait et de la viande s'effondrer. Le

gouvernement a dégagé des fonds pour des mesures d'urgence, mais n'a pas remis en cause la suppression des quotas.

L'argument invoqué par Nicolas Sarkozy tient dans la faiblesse de la production sucrière réunionnaise, 200.000 tonnes, dans un marché européen de 16 millions de tonnes. Sous-entendu, le sucre réunionnais ne dérange personne. C'était le même argument employé par l'usiner en 2008 à la suite du document publié par Témoignages annonçant la menace pour l'échéance 2014. À cette époque, cette position avait été combattue. Le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt alors en poste à La Réunion affirmait même qu'il n'y avait pas d'échéance 2014. Quant au représentant des usiniers, il déclarait qu'il serait toujours possible d'obtenir de l'Europe des mesures pour garantir l'écoulement des 200.000 tonnes de sucre réunionnais. Le vote de la suppression des quotas en 2013, et les accords signés par l'Union européenne avec le Pacte Andin et le Vietnam battent en brèche ce point de vue. En effet, qui peut croire que la mondialisation ultra-libérale s'arrête aux frontières de La Réunion ?

### Prise de position tardive d'acteurs locaux

Lors de la présentation de la filière, des représentants des planteurs ont fait part de leur inquiétude. On peut s'étonner d'une prise de position publique aussi tardive. En effet, le PCR avait alerté dès 2007 sur l'échéance 2014 et la menace sur la fin des quotas sucriers à cet horizon. Le PCR avait également placé la survie de la canne à sucre parmi les questions clés de la campagne des élections régionales. Mais à cette époque, c'était la conspiration du silence. Souhaitons que les dernières propositions du PCR visant notamment à la création d'un Comité de survie de la filière canne soit prise en considération, car elle sera un outil capable de mobiliser pour sauver plus de 18000 emplois à La Réunion.

**M.M.**

## Rétablir l'ordre républicain et respecter la dignité humaine

# Mayotte : la proposition du PCR progresse dans l'opinion

### Un rassemblement de solidarité avec les victimes des expulsions organisé aujourd'hui.

Ce 24 mai, le Parti communiste réunionnais a tenu une conférence de presse pour donner sa position sur la situation à Mayotte et ses conséquences, pour La Réunion, notamment. Depuis plusieurs semaines, l'île est l'objet d'une vague de violences qui culmine avec l'incendie de maisons habitées par des familles accusées d'être étrangères. Des hommes, femmes et enfants sont abandonnés sur la place publique.

Lors de cette rencontre avec les journalistes, le PCR a rappelé que l'origine de la crise se situe dans le refus du gouvernement français de reconnaître le résultat du référendum d'autodétermination qu'il avait lui-même organisé en 1974. Ensuite, le processus de départementalisation a accentué l'isolement de Mayotte, et c'est aujourd'hui l'impasse. Le PCR a rappelé qu'en 70 ans, l'égalité n'a pas été obtenue à La Réunion, et condamné l'attitude de ceux qui promettent l'égalité réelle à Mayotte dans 25 ans, alors que durant la même période elle verra sa population doubler pour passer de 240000 à 500000 habitants.

Le PCR a donc demandé à l'État français de rétablir l'ordre républicain dans un département français et de prendre toutes les initiatives nécessaires pour rapprocher Mayotte de ses îles sœurs.

À la suite de la publication de l'article rendant compte de cette conférence de presse, Témoignages a reçu plusieurs messages soutenant cette prise de position. Il a éga-

lement été destinataire de 2 autres qui font part de leur désaccord. Parmi ces contributions, il faut noter celle du Comité Mayotte Département qui a choisi d'utiliser un ton insultant pour faire passer son point de vue, et a également décidé de s'adresser à d'autres médias.

Le Comité Mayotte Département doit pourtant constater son isolement sur cette question. En effet, avant hier, le Journal de l'île a consacré deux pages sur les expulsions à Mayotte. Il a notamment interrogé un membre de Médecins du Monde qui a fait part de l'urgence à agir.

Un collectif d'associations vient de lancer un appel au rassemblement, ce matin à 11 heures à Champ-Fleurri. On retrouve des points convergents avec ceux du PCR. Il appelle au rétablissement de l'ordre républicain, et au relogement des familles expulsées.

Plus que jamais, la dignité humaine doit être respectée. Le gouvernement est totalement responsable de la dégradation de la situation.

# Oté

## Pti l'aviyon vol vol an-l'èr ! Pti l'aviyon vol vol anlèr !

*Air austral I sort ashté dé l'aviyon : dé pou lo pri d'inn ! In bone afèr mi pé dir azot ! Na poin plu meuteur ksa ? I sort ashté dé Boïng 787. Sa lé vayan pou d'bon ! Vayan konm lé dé konpèr l'ashté : mésyé Didier é mésyé Malé... In pé i di mésyé Malé sé lo shoval de Troie pou Air-France. I di mé moin mi koné : la pa tout sak i di lé vré ! La pa tout sak i di lé pa vré non pli ! Tan k'à mésyé Didier, in pé i prétan ké li sar kontan kan li n'ora fine fini avèk Air Austral pars i prétan sa lé né avan ké li ariv La région. Vré ? Pa vré ? Kont dsi la vi pou éklèr a nou firamézir.*

*I parétre, mé alé oir si lé vré !*

*- Lo 777 nana 500 plas é avèk sa li té plin toutlan.*

*- Lo 787 nana 260 plas donk li lé riskab ète plin ziska la guèl é lès la plas pou bann konkiran, air-France dann ta. Arzout èk sa lo 787 lé pli lour ké lé z'ot konkiran, li sar moin loin. Kansa in l'aviyon pou alé An Frans é k'i pozré madégaskar, mayotte, Dzibouti, lo Caire, Casablanca avann trap Pari. In sakré karé pou rapèl amoin mon vin-t'an . Akoz pa tir lo Constellation dann son mizé ?*

*Moin la lir osi tazantan son motèr i gingn la pépi é li vé pi marshé. Rozman in motèr l'asé pou anparé. Mé si lé dé i desid fé l'intéresan an mèm tan ? Sé la fote pa d'shans. O fèt mi sort antann lo gouvèrnman fédéral la domann boïng in shanjman d'irzans dsi lol'aviyo 787. Mé pétète pa d'si sète la poz La Rényon nana dé-troi zour. I fo kant mèm arête tir lo pou dan la tête la poin shové !*

*Zot i koné kosa sa i rapèl amoin ? Sa i rapèl amoin kan mésyé Didié la parti négosyé Matignon 2. Promyé minis La frans, dann tan-la, mésyé Fillon kan li la vi lo bann vérou Paul Vergès l'avé mète apré soté la di avèk mésyé Didier : ou in moun for ou ! In moun dir dann la négosyasion ! Fransh vérité li la pa tronpé.*

*Astèr Pti l'avion volé nou va désann an parashut-in shanson karnaval sa ! Inkyète pa.*

**Justin**

**« Marsh pa tèt-an-l'èr, ou lé riskab pa oir vèr boutèy » - In kozman po la rout**

Mi souvien, dann tan moin lété marmaye, nou téi kour partou dann karo kann pou alé rod gouyav, zanblon, sansa pou ramas in brède avèk in poigné piman. Mé lo propriyètèr té malis : téi jène pa li pou mète sou la paye kann pyèz rakète gran zépine. Téi jène pa non pli sak l'avé son bézoin pou fé : an plin dann santyé li té i larg son n'afèr. Aprésa nou té riskab marsh dédan sak-rantre nou - nou téi apèl vèr boutèy. Sirtou si ni rogard an-l'èr, é pa an-ba, pa lo koté ké ni pé fèr mal anou. Nout provèrb dann tousa la ? Sé pou dir nana z'obstak partou é si ni port pa antansyon ébin ni bite ansanm é i ariv anou dé movèz shoz. Kèl z'obstak ? Z'obstak la vi an promyé. A pli d'van tou l'moun.